

FLASH N°5

Date de publication

13/08/2025



Flash suivis foreurs du maïs

Ce Flash Foreurs Maïs vient en **complément du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Grandes Cultures**. Il a pour objectif de **suivre spécifiquement l'évolution des principaux ravageurs foreurs du maïs** au cours de la campagne et de fournir des informations actualisées et localisées.

Sont particulièrement ciblés :

- **la pyrale du maïs** (*Ostrinia nubilalis*),
- **la sésamie** (*Sesamia nonagrioides*),
- **Heliothis/Helicoverpa** (*Helicoverpa armigera*),
- ainsi que **la chrysomèle des racines du maïs** (*Diabrotica virgifera virgifera*).

- ❖ **Pyrale** : vol de G2 en cours, pic de vol probablement atteint dans la Drôme et à venir la semaine prochaine en plaine de Lyon/vallée du Rhône.
- ❖ **Sésamie** : vol de G2 en cours et abondant, pic de vol probablement atteint dans la Drôme, à venir la semaine prochaine en plaine de Lyon/vallée du Rhône.
- ❖ **Heliothis** : le vol se poursuit, il est difficile pour ce ravageur de relier l'abondance des piègeages et risque de dégâts.

Ce bulletin est le dernier de la campagne 2025, un BSV bilan sera publié à l'automne





Maïs

PYRALES :

La baisse des températures en juillet a retardé et ralenti le vol de 2^{ème} génération de pyrale, pourtant débuté précocement à la suite des forts cumuls de températures fin juin – début juillet. Le retour de températures élevées devrait accélérer le vol. Le pic de vol de G2 semble atteint sur la Drôme. Il est probable que les captures soient à nouveau importantes la semaine prochaine, et probable que le pic de vol de G2 soit alors atteint sur le nord de la région.

Rappel : ce sont les maïs les moins avancés (souvent les derniers semés) qui sont les plus attractifs pour la 2^{ème} génération de pyrale.

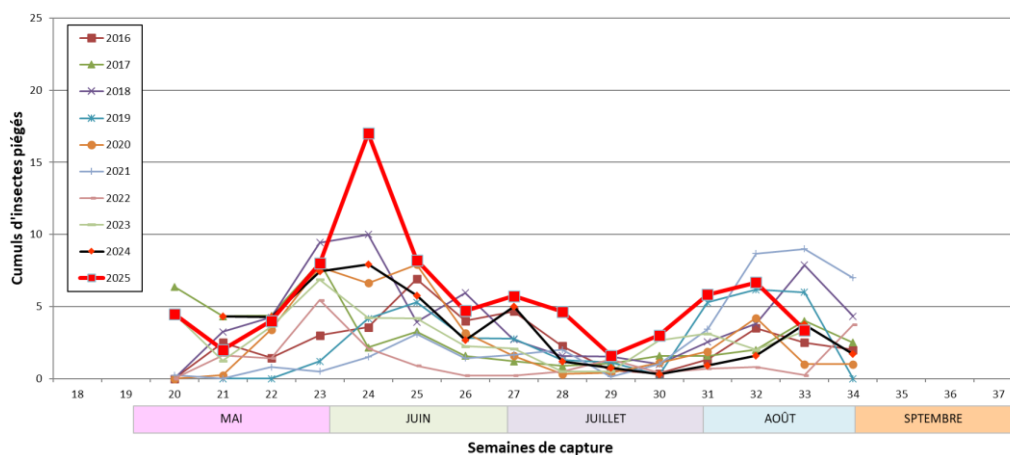
Semaine	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
Pyrales nb papillons Phéromone													
Ain (01)													
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	1	25	28	4	16	8	9	0	0	2			
BIRIEUX	0	1	0		2	21	9	16	26	7	7		
VIRIAT	2	6	5	4	4	0	10	6					
SAINT-JUST	1	4	6	3	4	0	13	8					
PEROUGES	0	0	1		9	6	31	6	8	7	7		
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		0		6	7	1	0	0	0	0	1		
LOYETTES		24	36	63	11	3		0	2	6	2	4	1
VONNAS		3											
VILLENEUVE		0		7	2	1	0	0	0	0	2		
Drôme (26)													
CHABEUIL	0	16	14	120	93	85	10	19	20	79	125	116	119
EYMEUX 1	0	4				13	0	0		0			
EYMEUX 2	1	6				3	22	1		4			
GRANE		0	8	8	18	6		9	3		0		
ALLEX		1	8	12	12	6		0	0		2		
LORIOLE-SUR-DRÔME			6	2	6	3			2		6		
EURRE		1	1	2	3	1	0	4	16	7	5	12	
MONTVENDRE			0	1	3	0	0	2	3	6	13	3	18
SAINT-JEAN-DE-GALAURE			2	1	5	1	17	6			9	3	
MONTBOUCHER-SUR-JABRON			0	0	6	0		0			10	0	
PIERRELATTE			4	0	7	0	0	0		3	6	5	0
ETOILE SUR RHONE	0	21	74	112	46	63	6	34	36	96	77	75	75
Rhône (69)													
PUSIGNAN	1	3	30	47	27	2		2		12	14	6	18
SAINTE-CATHERINE			0	1	0	0	0	1	0	0		2	0
SIMANDRES		0	0	9	4	9	1	0	0	0	8	10	4
SAINT-BONNET-DE-MURE		1	4	0	0	0	0	0	0		0	11	3
BEAUVALLON	0		0	9	1	2	0	0	0	0	2	1	5
Isère (38)													
SATOLAS-ET-BONCE	0	1	1	8	3	4	8	14				2	
BOURGOIN-JALLIEU	8	7	9	32	17	5	2	0	1	2	1	0	0
BEAUCROISSANT	1	0	3	7	0	14	3	0	2	2	19	1	0
ORNACIEUX-BALBINS	1	0	9	15	20	8	4		2	0	12	9	0
BEAUREPAIRE		3			4	1	2	2		0	2		0
JANNEYRIAS				1	3	1	0	0	1	0	4	4	1
SAINT-JUST-DE-CLAIX			0	1	5	0	1	1	2		10	1	9
SARDIEU			0	0	5	7	15	4	2	6	19	14	
LE BOUCHAGE		2			2	0	0	0	0	0	0		
VIRIVILLE		2	1	2	3	19		37					
Ardèche (07)													
SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS			0	1	0	5		1	2	1	8	0	
Loire (42)													
CHAZELLES-SUR-LYON				0	3	7	7	15	7	2	1		0
VEAUCHETTE				0	1	2	0	5	2	0	0		2

Analyse de risque

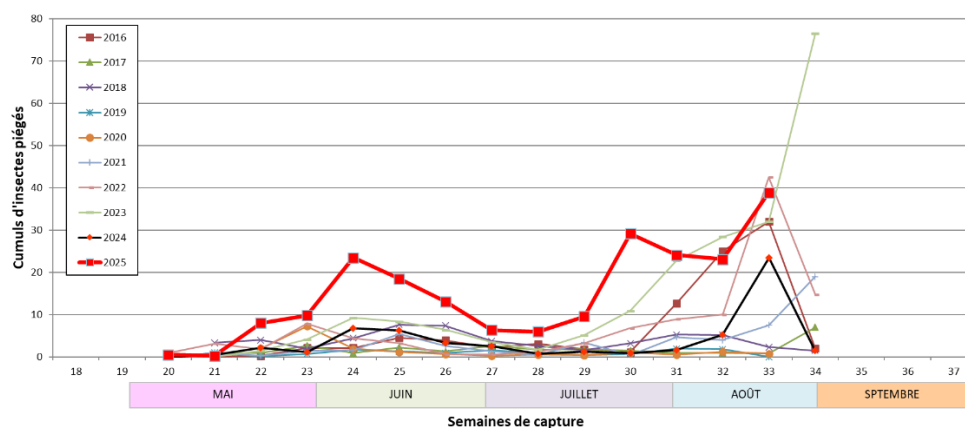


« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur: <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)
Graviers et sables du Rhône de l'Ain et de l'Isère



Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)
Limons, Graviers et sables superficiels de la Drome



Attention : l'échelle des deux graphiques n'est pas la même

Le nombre de suivis réalisés sur les secteurs « Dombes, Bresse, Forez et Combe de Savoie » est trop faible pour publier un graphique de dynamique de vol.

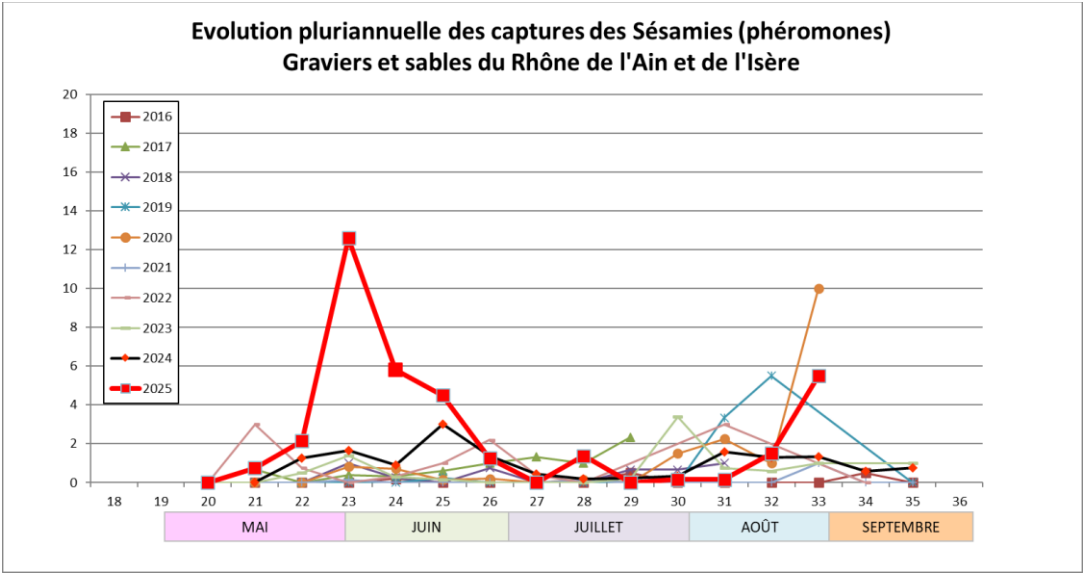
SESAMIES

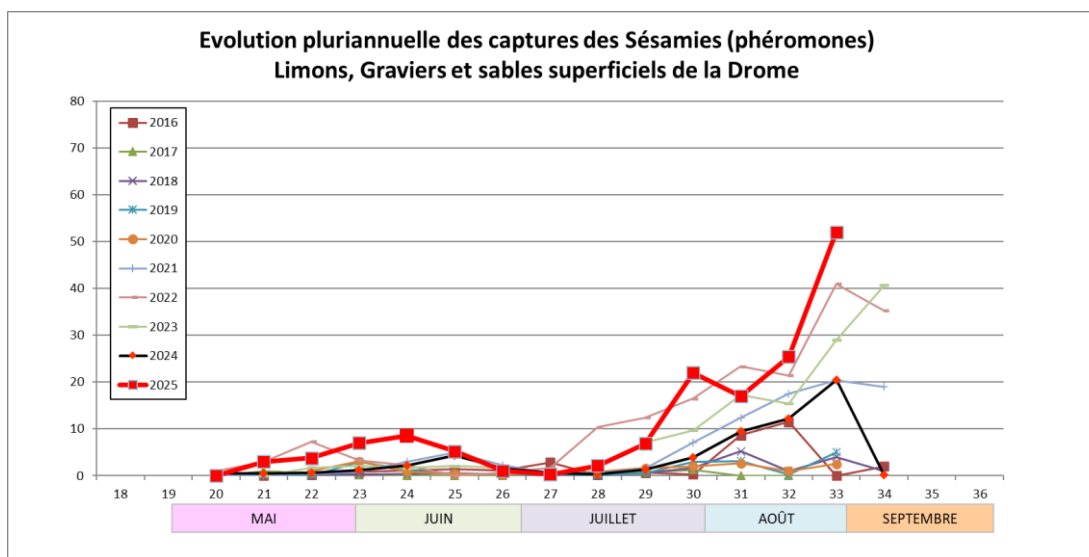
Le vol de seconde génération est en cours dans la Drôme et semble assez abondant, le pic de vol de G2 y est probablement atteint.

Le vol de G2 semble débuter dans le nord de la région, en plaine de Lyon et vallée du Rhône notamment, et devrait s'amplifier la semaine prochaine avec le maintien de fortes températures.

Semaine	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
Sésamies nb papillons Phéromone													
Ain (01)													
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0			
BIRIEUX	0	4	1		0	0	0	0	0	0	0		
VIRIAT		3	3	2	2	2	2	2					
SAINT-JUST		3	4	2	1	2	2	2					
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		4		2	4	0	0	0	0	0	2		
VILLENEUVE		2		8	1	0	0	0	0	0	3		
LOYETTES		0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
PEROUGES	6	0	1		6	10	2	6	10	0	0		
Drôme (26)													
CHABEUIL	8	17	25	37	23	2	1	13	30	69	82	77	104
EYMEUX 1	0	0				0	0	0		0			
EYMEUX 2	0	0				0	0	0		1			
GRANE		1	2	0	1	0			0		0		
PIERRELATTE			0	1	0	0	0	0			0	0	
ROYNAC			0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ALLEX		0	2	2	3	3		0	3		0		
LORIOLE-SUR-DRÔME			4	0	0	0			0		1		
ETOILE SUR RHONE	4	5	22	26	14	1	1	3	14	40	46	48	104
Rhône (69)													
PUSIGNAN	2	11	62	27	32	8		8		1	1	0	9
SAINT-BONNET-DE-MURE			0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINTE-CATHERINE			0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Isère (38)													
SATOLAS-ET-BONCE	0	1	1	1	2	0	0	0				0	
BOURGOIN-JALLIEU	1	1	0	0	0	0	0	0	0		0	1	0
BEAUCROISSANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LE BOUCHAGE		0			0	0	0	1	0	0	0		
VIRIVILLE		0			0	1		2					
BEAUREPAIRE		0			2	0	0	0		0	0		17
ORNACIEUX-BALBINS	0	2	0	1	0	1	0		0	0	0	8	7
Loire (42)													
CHAZELLES-SUR-LYON				0	0	0	0	0	4	7	16		0
VEAUCHETTE				0	1	0	0	0	0	0	2		0

Analyse de risque





Attention : l'échelle des deux graphiques n'est pas la même

Le nombre de suivis réalisés sur les secteurs « Dombes, Bresse, Forez et Combe de Savoie » est trop faible pour publier un graphique de dynamique de vol.

Reconnaissance des symptômes :

Deuxième génération :

Sur tige, pédoncule et épi : présence de galerie et de sciure,

Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige (par rapport à la pyrale).

Ne pas confondre

Pyrle (avec dégâts 2ème génération de sésamie)	Larve plus petite et grise
--	----------------------------



Titre : Sésamie

Description : Une plante où les oeufs ont été pondus et à partir de laquelle les larves se dispersent à partir du 3ème stade larvaire.



Titre : Sésamie

Description : Larve de sésamie à l'intérieur de la tige : couleur rose, une ponctuation noire de chaque côté de chaque segment.

- Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.



Titre : Sésamie

Description : En fin de saison, les larves de 2ème génération se réfugient dans le collet des plantes.

HELIOTHIS :

Le vol d'heliothis se poursuit avec la hausse des températures. Des papillons sont régulièrement piégés dans la majorité des pièges.

Pour ce ravageur il est particulièrement délicat de relier les captures dans les pièges et les risques de dégâts. L'héliothis est bien présent dans la Drôme, et une vigilance est nécessaire sur les parcelles à risque, particulièrement sur maïs semence.

Si la perte de rendement induite par l'heliothis en maïs conso (hybride) est généralement limitée, la galerie ouverte en bout d'épi représente une porte d'entrée pour l'installation de champignons qui peuvent être producteurs de mycotoxines.

Semaine	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Heliothis nb papillons Phéromone									
Ain (01)									
BIRIEUX			0	0					
PEROUGES		22	1	10	3	6	0	0	
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0	1	0	0	1	0		
SAINT-JUST	1	4	3	3	4				
VIRIAT	0	3	1	1					
Isère (38)									
VIRIVILLE	11	21	25		45				
BEAUREPAIRE		15	1	0	13		6	0	
BOURGAIN-JALLIEU		3	0	1	2	2		1	0
JANNEYRIAS	24	11	7	9	19	13	0	0	
SAINT-BARTHÉLEMY		0	25	42	38	142	57	32	9
LE BOUCHAGE		0	0	0	0	0	0	0	
ORNACIEUX-BALBINS	0	2	2	0		3	2	0	0
MOIRANS						0			0
VOREPPE						0			
BEAUCROISSANT	0	2	1	2	3	0	0	1	1
Drôme (26)									
EYMEUX 1			1	9	13		3		
EYMEUX 2			8	4	8		3		
CHABRILLAN		19	45	83	201	50	21	18	9
GRANE	5	21	9		12	22		7	
CLÉON-D'ANDRAN	0	59	32	179	258			33	74
LA COUCOURDE		9	14	19	45	32	25	1	2
SAINT-JEAN-DE-GALAURE		47	45	45	37			111	64
PIERRELATTE		42	30	51	45			20	20
ALEX	9	8	14		14	18		11	
LORIOLE-SUR-DRÔME	3	19	18			8		8	
MONTBOUCHER-SUR-JABRON			20	46				14	35
ETOILE SUR RHONE	50	17	50	34	165	181	72	42	93
Rhône (69)									
SIMANDRES	0	1	1	0	0	0	0	0	0
BEAUVALLON	0	0	0	0	1	2	1	0	2
Loire (42)									
CHAZELLES-SUR-LYON		0	1	5	1	3	5	3	
VEAUCHETTE		2	1	1	0	0	0	0	
Ardèche (07)									
SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS		6	54	82	65	45	12	0	0

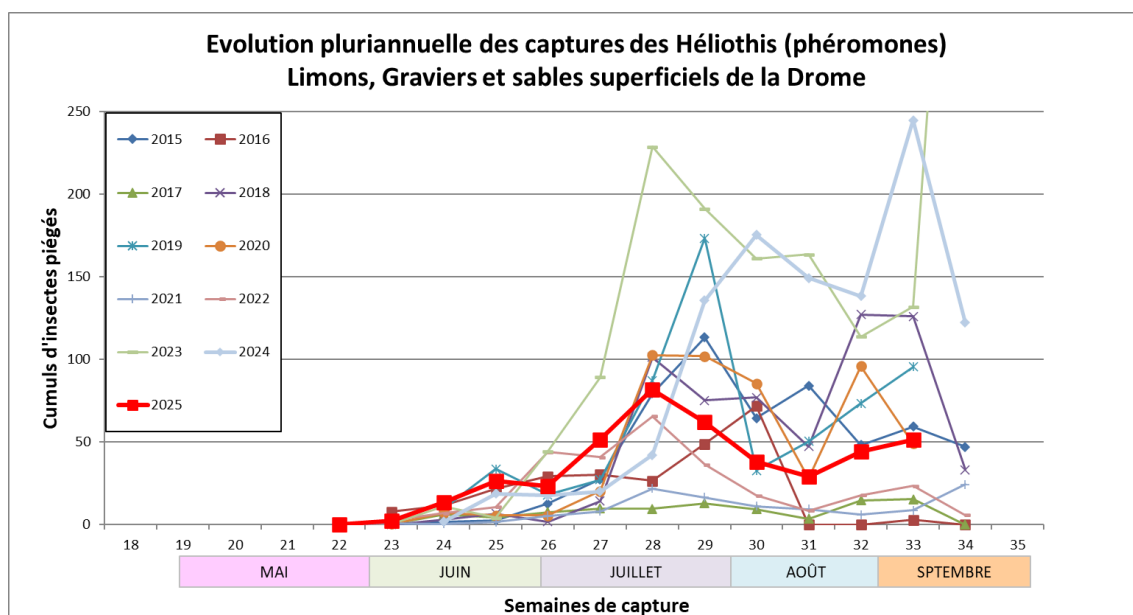
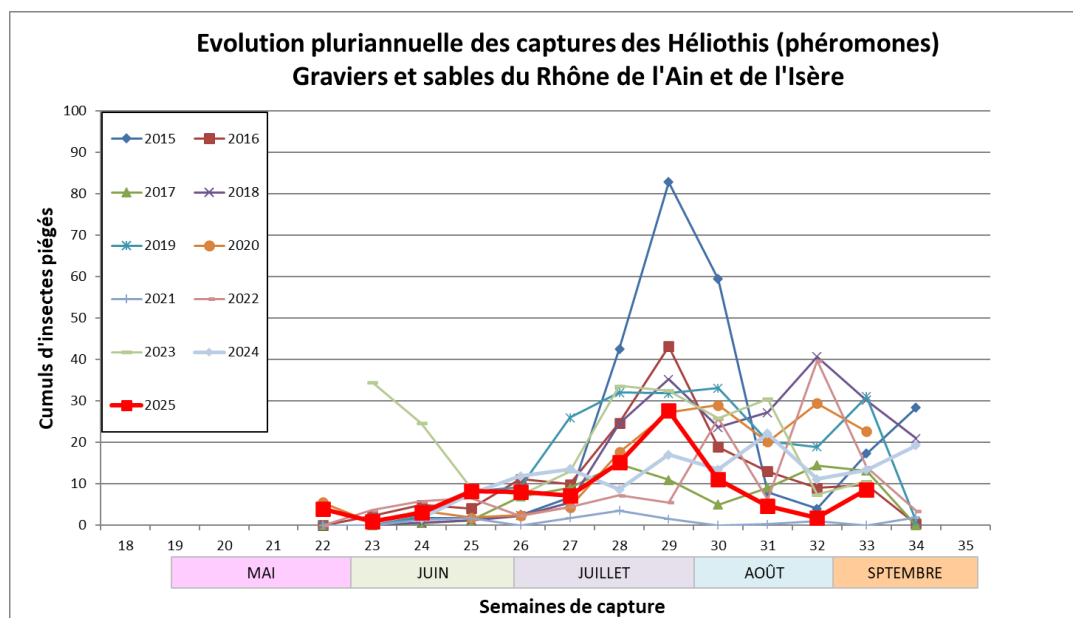


Titre : Heliothis
Description : Symptômes du passage d'une larve d'héliothis au sommet de l'épi : trace large, en creux, les soies ont été mangées.

Analyse de risque



Héliothis mâle à gauche et femelle à droite (Ephytia-INRAE)



Attention : l'échelle des deux graphiques n'est pas la même

Le nombre de suivis réalisés sur les secteurs « Dombes, Bresse, Forez et Combe de Savoie » est trop faible pour publier un graphique de dynamique de vol.

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

